



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RAID

Question écrite n° 77975

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'unité d'élite de la police nationale dénommée « RAID ». Il lui demande le montant des crédits qui lui ont été affectés au titre du budget 2010, ainsi que les moyens humains dont elle dispose.

Texte de la réponse

Placée sous l'autorité du directeur général de la police nationale, l'unité de recherche, d'assistance, d'intervention et de dissuasion de la police nationale (RAID) dispose pour l'année 2010 d'un budget de fonctionnement et d'équipement de 1 802 172 EUR. Au 1er mai 2010, le RAID compte 171 fonctionnaires, dont 3 membres du corps de conception et de direction, 21 du corps de commandement, 119 du corps d'encadrement et d'application et 28 personnels administratifs et techniques (dont 1 psychologue et 6 médecins). Il doit être rappelé que le RAID, les groupes d'intervention de la police nationale et la brigade anticommando de la préfecture de police sont désormais regroupés au sein de la Force d'intervention de la police nationale (FIPN). Cette réforme, voulue par le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, permet d'améliorer et d'adapter le dispositif d'anticipation et de réponses face aux risques et aux menaces et à leur évolution. Elle se traduit par une optimisation et une modernisation des modalités d'intervention des unités spécialisées, en les plaçant au sein d'une même structure opérationnelle dont l'échelon central est le RAID qui en héberge l'état-major. Cette réforme dote la France d'une capacité de riposte exceptionnelle. Par ailleurs, des travaux sont engagés afin de renforcer, dans le respect des compétences et de l'identité de chacun, les complémentarités entre les forces spéciales de la police nationale (FIPN) et celles de la gendarmerie nationale (GIGN).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77975

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4893

Réponse publiée le : 29 juin 2010, page 7347